

## DEMANDE DE COMPOSTEUR / LOMBRICOMPOSTEUR

A saisir sur le formulaire prévu à cet effet sur [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr) ou  
à défaut à retourner à Direction environnement par mail [gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr).  
Pour toute question tel: 04 74 53 45 16

**Attention toute demande incomplète ne pourra pas être traitée**

- Vous habitez en maison individuelle avec un jardin ? Optez pour un composteur individuel !
- Vous ne disposez pas de jardin ? Utilisez votre balcon ou votre cave pour installer un lombricomposteur ! (\*1)
- Vous habitez en immeuble et vous avez un jardin partagé à proximité ? Passez au compostage collectif ! (\*2)

**Demander :** Nom :  Prénom :  Date demande :

Téléphone (portable de préférence) :  Mail :

**Agissant en qualité de :**

- Propriétaire / Locataire
- Représentant de la copropriété (Syndic, bailleur, gardien...)

Nom de l'organisme :

**Sollicite pour :**

- Maison individuelle - Nombre de personnes au foyer :   
N° identifiant (\*2) figurant sur taxe habitation (9 ou 10 chiffres) :
- L'immeuble - Nombre de logements intéressés par le compostage collectif :
- L'activité suivante (administration, restaurant à préciser..) :

**Adresse demandeur :**

N° et Rue :

Commune :

**Objet / Motif de la demande :**

- Nouvelle habitation
- Renouvellement d'un composteur de plus de 10 ans

**Observations :**

**Par la présente :**

- En remplissant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient utilisées au titre du service public de prévention et gestion des déchets en respect de la Réglementation sur la Protection des Données Personnelles, je suis susceptible de recevoir des messages liés à la présente demande et des informations relatives au service.

1\* Les lombricomposteurs vous seront remis à la suite d'une réunion d'information d'environ 1h30 un soir de semaine.

2\* Pour les composteurs collectifs, le service reprendra contact avec le demandeur pour valider les conditions d'implantation et programmer la formation des référents désignés

3\*Le numéro identifiant du local figure en bas de page au verso de votre taxe d'habitation (y compris si vous ne payez pas de taxe d'habitation) voir visuel explicatif ci-joint. Il est aujourd'hui indispensable pour affecter votre composteur au bon point de production. En cas de construction neuve, mettre des 0000000000 ( zéro)